



# Communiqué de Presse

## Département des Pyrénées-Orientales

Perpignan, le 18 juin 2020

### **Des navettes pour le site classé du lac des Bouillouses**

Afin de permettre à tous de profiter pendant l'été du site classé des Bouillouses, le Département met en place dès le mois de juin des navettes au départ du Pla de Barrès. Elles fonctionneront cette année dès le week-end du 20-21 juin, puis tous les jours en service régulier du 27 juin au 30 août (avec prolongation les week-ends des 5-6 et 12-13 septembre), de 7h à 19h. Retours tardifs possibles de 19 h à 21 h.

Ces mesures, prises dans le cadre du Plan de gestion de la fréquentation permettent de préserver ce lieu exceptionnel, classé depuis 1976 et autrefois envahi par les voitures. Cette initiative en matière de tourisme durable fait désormais référence au niveau national, elle a permis de réduire de moitié les émissions de CO<sub>2</sub>.

En raison de la crise sanitaire et pour répondre à la réglementation en vigueur, le port du masque est obligatoire dans les navettes pour la totalité du trajet.

A noter également que le transport des chiens est réglementé : pour des raisons de sécurité et pour le confort de l'ensemble des usagers, le transports des chiens dans les navettes est toléré sous réserve qu'ils soient équipés d'une muselière pour la totalité du trajet, (le nombre est limité à 4 par navette).

**CONTACT**

Alexandra Girard,  
Attachée de presse  
04 68 85 80 23  
07 86 48 14 90

**Espace Presse : leDépartement66.fr**